



COMMUNIQUE DE L'USP du 8 mars 2022

## **La souffrance psychique va-t-elle enfin devenir un vrai sujet ?**

C'est quand même scandaleux qu'il ait fallu que la crise de la Covid passe par là pour qu'enfin des candidats à la présidentielle s'intéressent à la psychiatrie !

Une très nette hausse de vécus traumatiques, d'anxiété, des dépressions, des addictions... chez bon nombre de français, et particulièrement les plus vulnérables aura été nécessaire pour que chaque candidat à la présidentielle s'essaie à des propositions pour faire de la « santé mentale » une grande cause de son éventuel quinquennat. On pourrait s'en féliciter si ce n'est que les propositions sont bien maigres et que certains reprennent sans rien y comprendre les dadas de la fondation FondaMental, comme l'avait déjà fait le président Macron en conclusion des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie en septembre 2021. « Innovations », e-santé, surspécialisations... Et maintenant le tout nouveau forfait MonPsy en huit séances remboursées par la Sécurité sociale avec des psychologues triés sur le volet, qui est à pleurer tant il passe à côté de ce qu'est une psychothérapie et tant il méprise ces professionnels.

Quel manque de discernement dans les enjeux !

D'où part-on ? D'une psychiatrie publique saignée à blanc, démantelée, des patients et des soignants laissés pour compte, contraints à des délais inacceptables, à des soins d'urgence, dans des conditions insupportables, et même au renoncement aux soins ou à leur métier.

L'enjeu majeur est de permettre à chaque individu d'accéder aux soins psychiques dont il a besoin.

Pour cela, l'USP appelle à la résistance au sein de chaque secteur de psychiatrie, pour définir les besoins en structures, en places, en lits, en personnels, ceci en concertation avec les usagers, les professionnels de la discipline et les élus locaux. L'USP entend redonner toute sa place à la psychiatrie de secteur.

L'USP refuse absolument toute doctrine d'Etat conduisant à des soins normés, empêchant toute créativité des soignants, niant le sujet dans sa complexité et qui reposeraient sur l'éducation et la réadaptation.

L'USP demande l'abrogation du nouveau statut de praticien hospitalier qui aboutit à une nouvelle loi HPST : Hôpital Privé Sans Thérapeute, dénonce le néo-management qui broie les professionnels et le verbiage technophile qui tue toute pensée.

Nous voulons de l'ouvert !

Les questions concernant les soins psychiques doivent être débattues avec les premiers concernés que sont les usagers.

En ce sens, l'USP s'associe et contribue pleinement aux Assises citoyennes du soin psychique qui auront lieu les 11 et 12 mars 2022 à Paris. Assises très attendues par nombre de professionnels, d'usagers et de familles si l'on en croit les demandes d'inscription qui ont largement dépassées les capacités d'accueil autorisées à la Bourse du travail.

Le Conseil national de l'USP